



CERTIPHYTO - CERTIFICAT INDIVIDUEL

Décideur en entreprise non soumise à agrément

S'inscrire

Le programme

4h

RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Cadre réglementaire français
- Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM et usages
- Réglementation du transport et du stockage
Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
- Consignation de toute utilisation des pesticides
- Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
- Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
- Traçabilité
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers
- Transport des produits sur le chantier

4h

PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET SANTÉ HUMAINE : SANTÉ SÉCURITÉ ET ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
- Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
- Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

5h

RÉDUCTION ET MÉTHODES ALTERNATIVES

- Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
- Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
- Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
- Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives

CIBLES

Acheteurs et/ou utilisateurs de produits phytosanitaires
Collectivités et agriculteurs

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et la sécurité environnementale
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama & Vidéos
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, reconnaissance de maladies, ravageurs, adventices, auxiliaires...)
- Documents présentés : Arrêtés, plaquettes, chartes, liste des points de collecte et des entreprises d'élimination des déchets toxiques
- Démonstrations : sites Internet, matériel, présentation d'échantillons de paillasses, auxiliaires
- Visite si possible du local de stockage

ANALYSE DES CONNAISSANCES

30 questions (1h) : seuil de réussite 15/30

Accessibilité aux PSH sous demande.
Le délais d'accès aux formations dépend de la programmation sur nos sites.

DURÉE : 2 jours soit 14h

LIEU : Intra ou inter (France entière)

AUCUN PRÉREQUIS

TARIF :
370 € net de taxe

RS5655

